

La stratégie de l'employeur : étirer le temps

Alors que le dépôt des demandes patronales et syndicales est complété depuis le 22 décembre, le FIQ-SPSL ne peut cacher sa déception face à ce qui semble être un manque de volonté de l'employeur de procéder à une réelle négociation de nos dispositions locales. En effet, le comité négo a été surpris et désappointé d'apprendre que l'employeur n'entendait être disponible qu'une seule journée par semaine pour les négociations, desquels il faut soustraire les nombreuses semaines où il n'est pas possible de se rencontrer. Il est impensable qu'avec aussi peu de rencontre d'ici l'été, nous arrivions à un règlement à moins que l'employeur démontre une ouverture contraire. Notre employeur semble plutôt se diriger vers une longue négociation s'étirant jusqu'au 1^{er} octobre, date limite après laquelle nous devons aller devant un médiateur-arbitre.

Le comité de négociation et le comité exécutif du FIQ-SPSL déplorent le manque de volonté de l'employeur d'améliorer les conditions de vie au travail, de favoriser la stabilisation des emplois et des équipes de travail et d'améliorer le processus de mouvement de personnel. Le FIQ-SPSL souhaite des rencontres de négociation beaucoup plus régulières et une réelle volonté d'arriver à un règlement de la part du CISSS des Laurentides.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COCARDE

Appui de la négociation de la convention collective locale FIQ-SPSL

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, votre comité de négociation locale du FIQ-SPSL tiendra plusieurs rencontres visant la négociation de notre toute première convention collective locale. Une négociation forte est importante car cela n'arrive **QU'UNE SEULE FOIS**. Pour réussir cette période de négo, le FIQ-SPSL devra compter sur la mobilisation de ses membres.



Une cocarde vous sera remise avec plusieurs messages de dénonciations et revendications à y insérer durant les prochains mois. Portez fièrement des messages de dénonciation ainsi que des revendications en lien avec la négociation locale en signe de d'appui et de mobilisation.



CE QUE L'EMPLOYEUR VEUT :

FÉRIÉS ET VACANCES

- Aucune possibilité de reporter une banque de fériés à l'année prochaine
- L'employeur décide du moment où vous prenez vos fériés
- Élargissement de la période de prise de vacance entre le mois de mai et le mois d'octobre
- Imposition de 3 choix de vacance, et l'employeur décide de celui qu'il vous attribuera sans obligation de respecter ni vos préférences, ni votre ancienneté
- Congé mobile en psychiatrie et carcéral interdiction des prendre durant l'été et durant les fêtes 15 déc - 15 janv
- Noël et le jour de l'an, un seul congé férié d'autorisé, à la discrétion de la gestionnaire plus d'une journée de congé consécutive pourra être donné

POSTE ET DÉPLACEMENT

- Aucune notion de poste stable, il veut vous offrir un nombre d'heure par année qu'il disposera comme bon lui semble!
- Aucune possibilité de prolonger un congé sans solde pour enseignement au-delà d'un an;
- Déplacement dans plusieurs installations du CISSS à l'échelle de la région à sa guise!
- Création de poste travaillant à tous les weekends! WOW
- Les salariées inscrites sur la liste de dispo, horaire peut être modifié selon les besoin de l'employeur et ce sans préavis;
- Le temps supplémentaire ne se donne plus par tour de rôle;
- Le service de garde peut se faire sur plus d'un centre d'activité;

AUTRE

- Erreur sur la paie : **récupération jusqu'à un maximum de 30% de la paie;** \$\$\$
- Et encore plus d'offres inacceptables !!!

INFORMATION

Pour connaître toutes les informations concernant la négociation et son développement, suivez notre page facebook : <https://www.facebook.com/figspsl/>

Ou notre site web : <http://www.figsante.qc.ca/laurentides/>

Vos représentantes syndicales de votre unité locale peuvent également répondre à vos questions.

Surveillez vos babillards syndicaux pour les convocations aux assemblées générales ainsi que pour la tenue de diverses activités de mobilisation à venir.